

RAPPORT D'ACTIVITE

N°6

Septembre 2005

Préambule

Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la Loi N°99-586 du 12 Juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale » ce rapport dont c'est la troisième édition a pour objectif de présenter la Communauté de Communes et ses activités.

Préparé par les services, il est adressé par le Président chaque année avant le 30 septembre au maire de chacune des communes membres accompagné du compte administratif.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au conseil communautaire sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, cette 6^{ème} édition du rapport d'activité de la Communauté de Communes présente les actions de la structure intercommunale de Septembre 2004 à Août 2005.

Vous en souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !...

Le Président,

A. FEPPON

Plus qu'un document, le rapport d'activité représente un véritable outil d'information et de communication auprès des élus de votre conseil municipal.

Il existe également dans une version de synthèse en diaporama.

Sommaire

I - Les activités et les actions de la Communauté de Communes : Septembre 2004 – Août 2005 **p. 4**

1. Intercommunalité	p. 5
2. Services à la Population	p. 6
3. Communication	p. 7
4. Aménagement de l'Espace et Développement Economique	p. 8
5. S.P.A.N.C.	p. 10
6. Transports Scolaires	p. 13
7. Logement	p. 15
8. Gens du Voyage	p. 17
9. Sport	p. 18
10. Finances	p. 19
11. Structure administrative	p. 23

II – Les délibérations et les réunions du Conseil Communautaire **p. 24**

I. LES ACTIVITÉS ET LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. Intercommunalité

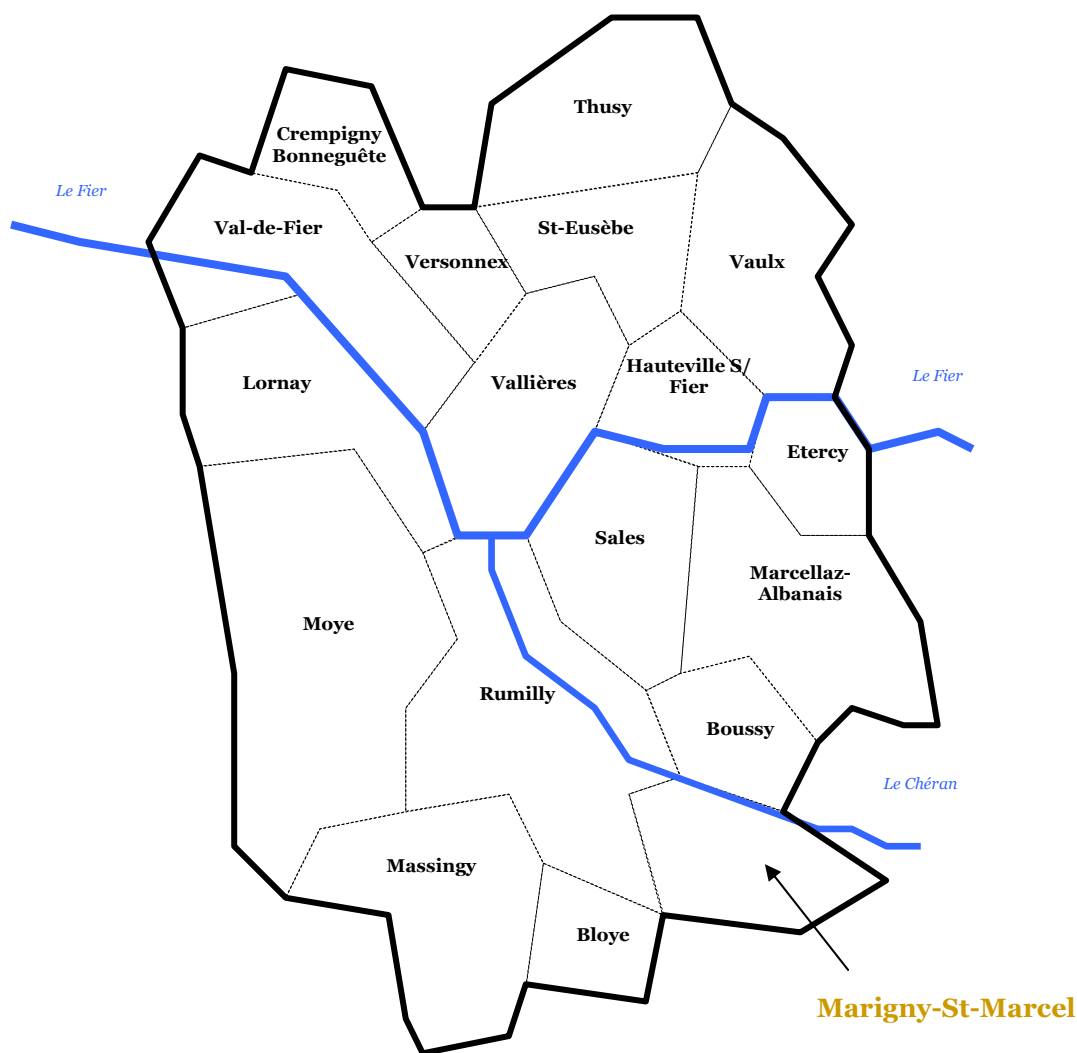
Arrivée de Marigny Saint Marcel

Depuis le 1er janvier 2005, **MARIGNY SAINT MARCEL** a rejoint les 17 autres communes de la communauté de Communes du Canton de Rumilly qui porte désormais bien son nom.

Partenaire depuis plusieurs années de la Communauté de Communes, dans le cadre du Contrat de développement notamment pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais, MARIGNY SAINT MARCEL marque ainsi sa volonté d'être partie prenante dans les projets et les actions communautaires.

Les **24.000 habitants** et les **18 communes** du canton peuvent aujourd'hui bénéficier des mêmes services intercommunaux: portage de repas à domicile, service de transports scolaires, assainissement, OPAH, aménagement de l'espace, développement économique et touristique, environnement...

18 comme une...



2. Services à la population

Enfance / Jeunesse



Projet de Relais d'Assistants Maternels (RAM) :

- Etat des lieux des structures d'accueil de la petite enfance sur le canton de Rumilly
- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un RAM

Travail pour les communes sur le :

- Partenariat avec l'Education Nationale pour le réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté (RASED)
- Partenariat avec la Mission Locale Jeunes du bassin Annécien.



Portage de repas

- **105** repas servis chaque jour
- Une **progression constante** du nombre de repas servis :
 - 3155 repas en août 2005
 - 2532 repas en août 2004
- **139** bénéficiaires actuels
- Moyenne d'âge: **80 ans**
- **15** communes concernées



• Des opérations ponctuelles:

- Fêtes de fin d'année 2004 : confection par les enfants de menus, de cartes de vœux, de cadeaux
- Pâques : distribution de chocolat
- Juillet 2005 : distribution de bouteilles d'eau (plan canicule) en partenariat avec Super U

- A partir du 1er avril 2005, Le Conseil Communautaire a fixé les **tarifs des repas**, selon les conditions de ressources des personnes (quotient familial), à :
 - 4.57 € (60 % des bénéficiaires) ;
 - 5.33 € (25 % des bénéficiaires) ;
 - 6.30 € (15 % des bénéficiaires) par repas
 - 7.70€ pour les personnes accompagnant le bénéficiaire



Prévention de la délinquance :

A la demande de plusieurs communes, la Communauté de Communes a engagé un travail au sein de la commission « services à la population » sur la prévention de la délinquance.

Dans un premier temps, il s'agissait de prendre connaissance des actions et procédures mises en place dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) par la ville de Rumilly et ses partenaires (Préfecture, Justice).

Dans un second temps, la Communauté de Communes a réalisé une enquête auprès des communes sur leur situation et leurs attentes dans ce domaine. Les résultats de cette étude seront présentés à l'automne 2005.

3. Communication

Les publications



- **Le bulletin d'information :**

- Réalisation et diffusion en novembre 2004 du bulletin d'information n°5 de la Communauté de communes,
- Distribution auprès des foyers des 18 communes, mise à disposition dans les mairies et envoi aux partenaires institutionnels.

- **Le flash infos:**

- Réalisation du Flash Infos N°7 publié en juin 2005 (nouvelle formule : flash sur l'actualité communautaire)

La presse

- **Les communiqués de presse:**

- rédaction et diffusion des articles à la presse locale concernant l'actualité de la Communauté de Communes

- **La rencontre presse:**

- Invitation des journalistes pour une présentation des projets du service des transports scolaires.



Les actions « Animations »



- **Les journées de l'Habitat**

Participation en Avril aux journées de l'habitat 2005 :

- Animation du stand de la Communauté de Communes et du SIGAL ,
- Affichage de panneaux présentant les différentes activités de la Communauté de Communes et les actions du Contrat de Développement de l'Albanais

- **Intervention dans les écoles**

Présentation de la Communauté de Communes et de ses missions auprès des élèves des classes primaires de Lornay.



La Charte Communautaire

Remise aux élus et aux communes lors du Conseil Communautaire du mois de juillet 2005, de la "charte de l'esprit communautaire" rédigée à l'issue du séminaire organisée en 2003.

Le projet Internet / Intranet / Extranet

Rédaction du cahier des charges pour l'appel à la concurrence d'un assistant au maître d'ouvrage pour la définition des besoins, le lancement et le suivi des projets de création du site internet et des réseaux intranet et extranet.



4. Aménagement de l'espace et développement économique

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais :

• L'approbation du SCOT de l'Albanais par le SIGAL, le 25 avril 2005 :

Le SCOT définit à l'échelle de 20 ans (2024) les orientations du territoire en matière d'aménagement et de développement. Fondé sur un objectif prioritaire, « l'économie de l'espace », les documents d'urbanisme des communes devront être compatibles avec les orientations du SCOT :

- Concentrer l'urbanisation dans un ou deux pôles (65 % des nouveaux logements)
- Limiter la construction dans les hameaux à 1 ha
- Diminuer progressivement la superficie moyenne de terrain consommée par logement de 1250 m² à 750 m²
- Diversifier les formes de logement en privilégiant le collectif et le locatif
- Construire 6.000 à 8.000 logements nouveaux dont 20 % de logements sociaux
- Organiser l'implantation des nouveaux espaces économiques (entre 80 et 100 ha) dans le triangle Rumilly/Alby/Albens
- Maintenir des grands espaces agricoles
- Protéger strictement les espaces naturels sensibles

Le développement économique :

• Une stratégie de développement économique:

La commission « Aménagement de l'Espace et Développement Économique » a déterminé une stratégie de développement économique approuvée par le conseil communautaire du 2 mai 2005 visant notamment à une spécialisation des zones d'activités économiques et à la prise en compte des problématiques environnementales.



• Un projet de zones d'activités intercommunales:

Les 5 sites sont identifiés pour accueillir les futures zones d'activités économiques :



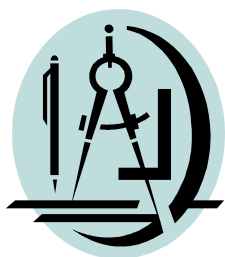
- Sur Rumilly :
- . Surchères : environ 9 ha (vocation PME/PMI)
- . Les Hutins : environ 5 ha (vocation artisanale)
- . Petit Martenex : environ 7 ha (vocation artisanale et commerciale)
- Sur Marigny Saint Marcel :
- . Les Cornes : environ 7 ha (vocation industrielle)
- . Haute-Rive : environ 10 ha (vocation tertiaire)

Le développement économique (suite) :

▪ Le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre :

Afin de préparer les choix stratégiques, techniques et financiers de la Communauté de Communes, il a été décidé le recrutement d'un maître d'œuvre (délibération du Conseil Communautaire du 11 juillet 2005), en amont des phases préparatoires et de suivi des réalisations opérationnelles de création de zones d'activités économique intercommunales.

Cette mission se déroulera de septembre à Décembre 2005 pour les objectifs suivants :



- Étude d'un avant-projet d'aménagement et de desserte de chacune des zones
- Estimations financières et phasage des opérations
- Propositions de programmes de commercialisation
- Préparation des dossiers de demandes de subventions

Les partenariats:

▪ Le partenariat avec le Comité d'Action Économique : Rumilly Développement

- Participation financière de la communauté de communes à hauteur de 17.000 €
- Mise en place d'actions partenariales (bourse des locaux économiques...)

▪ La mise en place d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération d'Annecy sur la Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL)

- Élargissement de la PFIL à l'Albanais : outil en faveur des créateurs et repreneurs d'entreprises dans les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises : suivi et accompagnement des porteurs de projets, aide financière sous la forme de prêts d'honneur
- Participation financière prévisionnelle de la Communauté de Communes de 17.000 € (0,70 €/habitant)



Le développement touristique :

▪ Poursuite du partenariat avec l'office de tourisme du pays de l'Albanais :

- Participation financière prévisionnelle 2005 de 81.370 €

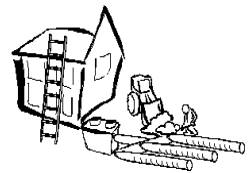


5. Service Public d'Assainissement Non Collectif

Rappel:

La Loi sur l'Eau du 3/01/92 impose aux collectivités la mise en place, au plus tard le 31 décembre 2005, d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) chargé du contrôle :

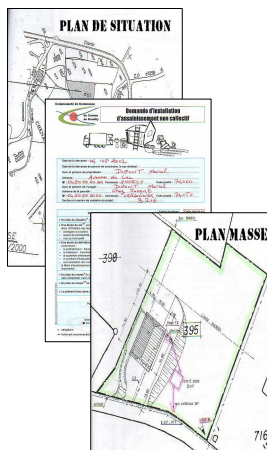
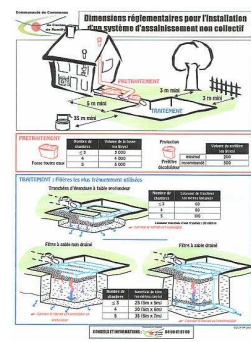
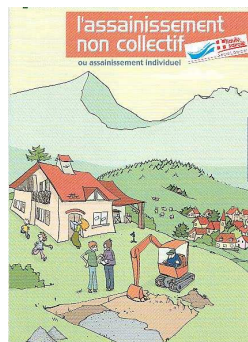
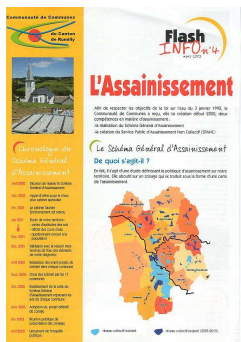
- de conception
- de réalisation (de bonne implantation et exécution des ouvrages)
- de bon fonctionnement



Informations, conseils :

Depuis septembre 2004 :

Environ **154** avant-projets ont bénéficié d'informations et de conseils auprès du SPANC avec diffusion de documents d'information :



Contrôle de conception :

Depuis septembre 2004 :

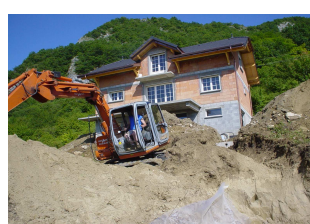
352 avis ont été délivrés dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme soit :

- **99** contrôles de faisabilité pour les certificats d'urbanisme (**CU**)
- **200** contrôles de conception pour les permis de construire (**PC**)
- **14** contrôles de conception pour les déclarations de travaux (**DT**)
- **4** contrôles de conception pour les permis de lotir (**LT**)
- **35** contrôles de conception hors dossiers d'urbanisme

Contrôle de réalisation :

Depuis septembre 2004:

Environ **51 installations neuves** ont été contrôlées



Contrôle de fonctionnement :

Depuis septembre 2004 :

83 installations ont été visitées et diagnostiquées :

- suite à des nuisances ou dysfonctionnements constatés
- dans le cadre de permis avec augmentation de la capacité du logement existant ou de cession en propriété bâtie pour informer les futurs acquéreurs.
- dans le cadre des opérations groupées de réhabilitation



Réhabilitation de l'assainissement non collectif :

► **1^{ère} opération groupée:**

• **Les Griots (Massingy) :**



Le programme qui a débuté en août 2003 est en phase d'aboutissement puisque la plupart des travaux de rénovation des filières d'assainissement ont été ou seront réalisés au cours de l'année 2005. Actuellement 6 installations sur les 11 jugées comme points noirs ont été mises en conformité. La création d'un nouveau réseau d'eaux pluviales mis en œuvre par la commune de Massingy a permis d'évacuer les effluents traités issus des filières d'assainissement en dehors des périmètres de protection de captage.

► **2^{ème} opération groupée:**

• **La Villette (Boussy)**

• **Faramaz (Marcellaz-Albanais) :**

Au même titre que les Griots, une seconde opération groupée de réhabilitation de l'assainissement non collectif a été lancée après les diagnostics de **7** habitations du hameau de la Villette (Boussy) réalisés en février 2004 et **41** habitations du hameau de Faramaz (Marcellaz-Albanais) effectués en avril 2005. Ces secteurs présentent des nuisances avérées au regard de la salubrité publique et de la qualité des milieux hydrauliques et ont été classés comme zones prioritaires pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif.



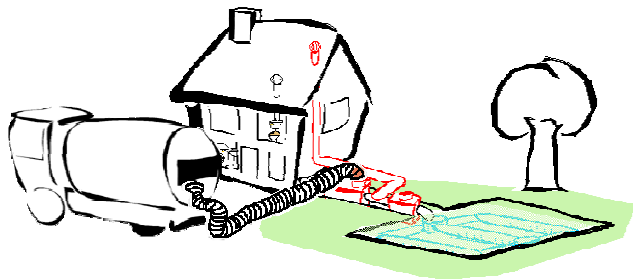
D'autres installations ponctuelles jugées « points noirs » et situées dans des zones prioritaires ont été intégrées à cette opération groupées.

Au total environ **35** propriétaires se sont engagés dans la phase « études » préalable à la phase « travaux ».

Service Public d'Assainissement Non Collectif (suite)

Organisation des tournées de vidange :

Rappel : La vidange des boues et flottants d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux est obligatoire tous les 4 ans.



Depuis septembre 2004 :

119 vidanges ont été réalisées par l'intermédiaire de la Communauté de Communes.

Après consultation auprès de plusieurs entreprises agréées d'assainissement et de vidanges, 2 sociétés ont été retenues pour intervenir sur l'ensemble du territoire sur la base de tarifs préférentiels obtenus grâce au regroupement des interventions.

Les particuliers qui souhaitent faire vidanger et nettoyer leurs installations (préfiltres, filtres,...) s'inscrivent directement à la Communauté de Communes.

La traçabilité des matières de vidange est assurée par l'obligation de la part du professionnel de compléter un bordereau d'identification et de suivi des sous produits liquides de l'assainissement.

Les matières de vidanges sont dépotées et traitées par la station d'épuration de la commune de Rumilly.

Participations du SPANC :

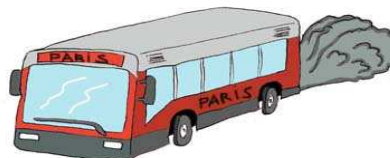
- Réunions de PLU : Hauteville sur Fier, Moye, Saint Eusèbe, Vaulx.
- Réseau départemental animé par la Cellule de l'Eau du Conseil Général :
 - participations et interventions aux journées de formation
 - participations aux différents groupes de travail (cahier des charges étude de faisabilité, demande d'installation, niveaux de contrôle)
- Réseau régional animé par le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau)
- Intervention à la journée de sensibilisation des élus du Rhône à l'assainissement non collectif (1^{er}/04/2005) au Conseil Général du Rhône
- Organisation de 2 journées de formation sur l'assainissement non collectif en partenariat avec Act-Habitat pour des agents du réseau Habitat & Développement.

6. Transports scolaires

La gestion quotidienne d'un service:

• En chiffres:

- **2015** élèves transportés en 2004-2005
- Vers les établissements scolaires du Canton de Rumilly :
- Vers les établissements scolaires Annéciens :
- **1 500** km par jour Aller et Retour
- **12** transporteurs 95 cars par jour
- **140** circuits
- **260** points d'arrêts



• les missions du services

- L'organisation générale du service est pilotée par la Communauté de Communes et son service transports scolaires à partir de :



- Réunions de concertation de la commission "transports scolaires" avec le Conseil Général, avec les transporteurs et avec les chefs d'établissements
- Permanences pour l'accueil du public dans les bureaux de la Communauté de Communes
- Documents d'informations destinés aux familles, aux transporteurs, aux communes.

- Tout au long de l'année un travail important est réalisé par la Communauté de Communes (agents et élus de la commission) pour s'assurer du bon fonctionnement du service. Ceci se traduit notamment par des **contrôles réguliers** sur les parkings.
- La **rentrée scolaire** : une organisation spécifique pour la préparation de la rentrée scolaire de juin à septembre avec notamment la gestion des inscriptions, l'organisation des circuits, des horaires et l'arrivée et le départ des cars sur les parkings. L'importance de la charge de travail sur cette période nécessite l'embauche temporaire de personnel supplémentaire.

La sécurité:

Organisation des **exercices de sécurité** dans les cars et sur les parkings pour les élèves de 6ème en partenariat avec l'ADATEEP.



Transports scolaires (suite)

La signalétique des points d'arrêts

- La **mission de maîtrise d'oeuvre** pour la consultation, le recrutement et le suivi des travaux sur la signalétique des points d'arrêts des transports scolaires :



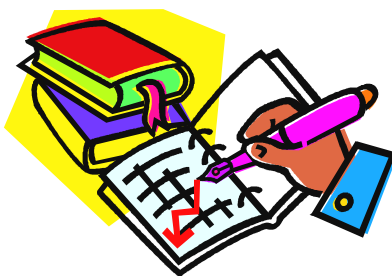
- Lot N° 1 : signalétique verticale (poteaux et panneaux) : pour un montant minimum annuel de 18.690 € HT et maximum de 57.970 € HT
- Lot N°2 : signalétique horizontale : pour un montant minimum annuel de 4.900 € HT et maximum de 16.660 € HT

- Travail en relation avec les communes et le conseil général pour la mise en place technique et opérationnelle.
- Installation des premiers panneaux et zébras en août 2005 sur les communes de Massingy, Rumilly, Marigny-st-Marcel, Marcellaz-Albanais, Boussy, Bloye, Moye, Thusy...



Une étude sur le financement des élèves de primaires et de maternelles

A la demande des communes et du conseil communautaire une étude sur le financement du transport des élèves de primaires et de maternelles a été réalisée



avec l'aide d'un étudiant en stage à la Communauté de Communes. Les résultats de cette étude ont été présentés en commission et transmis aux communes.

Les suites données à cette étude devront être déterminées prochainement

7. Logement

O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) - Bilan au 30 août 2005—

▪ Une bonne fréquentation des permanences:

- **91** permanences : 73 à Rumilly et 18 à Hauteville-sur-Fier

Lieu	Nombre de personnes	Nombre de Propriétaires occupants	Nombre de Propriétaires bailleurs
Rumilly	450	337	113
Hauteville	36	22	14
Total	486	359	127

En moyenne, 6 personnes viennent s'informer à la permanence à Rumilly, contre 2 personnes à Hauteville sur Fier.

Les permanences restent le lieu du premier contact avec les propriétaires. Elles apportent un véritable service d'information et de conseil.

▪ Un volet « résidences principales » en bonne marche :

- **63** dossiers déposés : dont 54 financés et 9 en attente d'accord
- **57 %** des objectifs ont été atteints sur les 2 premières années d'OPAH (objectifs 2004 - 2005 fixés à 110 logements propriétaires occupants)

• Des aides sollicitées:



- ANAH : 174 542 €
 - Région : 19 340 €
 - Conseil Général : 3 810 €
 - Communauté de Communes : 21 600 €
 - Caisses de Retraite : 17 528 €
- **Soit un total de subvention de : 236 820 €**

▪ Un ralentissement des projets propriétaires bailleurs :

- **24** dossiers déposés représentant 38 logements locatifs
- Les logements locatifs réhabilités représentent **44%** des objectifs 2004-2005
- Un abaissement des projets locatifs dû aux aides de l'ANAH jugées insuffisantes par les propriétaires bailleurs et les critères de recevabilité de l'ANAH trop contraignants (ex. : Label Promotélec....)

▪ Le bilan global 2004-2005:

Statut d'Occupation	Nombre de logements	Objectifs 2004-2005	Taux de réalisation
Propriétaires Occupants	63	110	57 %
Propriétaires Bailleurs	35	80	44 %
TOTAL	98	190	52 %

P.L.H. (Programme Local Habitat)

- Informations sur le dispositif devant la commission Logement/Culture/Sport et lors du Conseil communautaire du 11 juillet 2005.
- Préparation de la phase de lancement du diagnostic PLH en partenariat avec les territoires voisins (Pays d'Alby, Bassin annécien, Usses et Bornes) :
→ action transversale de collaboration entre les 3 Contrats de développement.



8. Gens du voyage

Fonctionnement de l'aire de grand passage

Deuxième année d'ouverture de l'aire du grand passage de la Communauté de communes :

- Rappel des conditions d'accueil :
 - Ouverture 1^{er} juin au 1^{er} Octobre
 - 50 à 70 caravanes
 - installations de 9 à 12 h et de 14 à 18 h
 - Astreinte téléphonique jusqu'à 20 H, 7 jours sur 7
 - Tarifs : caution = 300 €
 - Stationnement 2 €/jour/caravane
 - Durée max. de séjour : 20 jours
 - Équipements : eau potable, eaux usées, collecte des OM
- Plusieurs stationnement en 2005 dont un groupe de 55 caravanes en juillet
- Le recrutement d'une société pour assurer la gestion et le gardiennage de l'aire



La gestion des stationnements illicites

La réalisation d'une aire de grand passage conforme aux orientations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage signé en Octobre 2003, permet à la communauté de communes d'interdire le stationnement des gens du voyage sur son territoire en dehors de l'aire et de la période considérée. En conséquence; lors de tout stationnement illicite, la communauté de communes intervient immédiatement et lance le cas échéant une procédure d'expulsion en justice.

9. Sport

Entretien et le balisage des sentiers de randonnées :

Pour la deuxième année, actions menée en partenariat avec l'Office de tourisme de l'Albanais et la Maison du vélo pour la création, l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées.

Les travaux nécessitant des moyens techniques plus importants sont confiés au Chantier Local d'Insertion du Pays d'Alby.



P.D.I.P.R.: Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

- Intervention du Conseil Général devant la commission pour présentation du PDIPR et de la politique du Conseil Général en matière de randonnées.
- Délibération du Conseil Communautaire du 11 juillet 2005 pour proposer au PDIPR, 5 itinéraires de randonnées : La Chapelle de Ligny (Massingy), L'Ecureuil (Massingy), La Gélinotte et Le Sanglier (Moye), La Montagne des Princes avec deux variantes (Val de Fier).

10. Finances

La mise en place de nouvelles actions :

Depuis sa création en l'an 2000, les services de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly se sont développés au fil des années afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire.

Les années 2004 et 2005 mettent en effet l'accent sur la montée en charge progressive de la Communauté de Communes par la mise en place de nouvelles actions qui portent notamment sur :

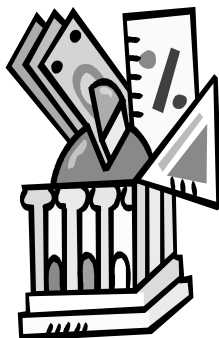


- la création du service intercommunal de portage de repas à domicile,
- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- la réalisation et la gestion d'une aire de grands passages pour les gens du voyage ;
- la signalétique pour les transports scolaires ;
- Les projets de zones d'activités économiques ;
- l'étude stratégique, financière et fiscale portant sur la prise de compétence de l'Assainissement Collectif,
- le partenariat avec l'ADCR ainsi que le partenariat avec Annecy Initiative.

Bien que l'une des préoccupations premières soit de restreindre l'incidence sur la fiscalité des habitants, des ressources complémentaires s'avèrent nécessaires afin de donner naissance aux nouveaux projets : ce qui fait l'objet de débats lors des orientations budgétaires.

Les orientations budgétaires de l'année 2005

Les **orientations budgétaires** de l'année 2005 ont été débattues lors de la Commission des Finances du 20 janvier 2005, du bureau du 31 janvier 2005 puis du Conseil Communautaire du 14 février 2005.



Par souci de clarté et de « transparence », la commission des finances a opté depuis l'exercice 2003 pour une **présentation par grands domaines de compétences**, permettant ainsi de mettre en relief la politique budgétaire. La teneur du débat, qui n'a pas de caractère décisionnel permet ainsi d'anticiper quant aux priorités des choix budgétaires.

Le budget primitif de l'année 2005

L'élaboration du Budget Primitif 2005, réalisée selon les principes définis lors du débat d'Orientations Budgétaires, a été présenté à la Commission des Finances ainsi qu'au Bureau respectivement aux dates du 3 et 7 mars 2005.

Recettes

Le 21 mars 2005, le Conseil
chacune des deux sections



Dépenses

Communautaire a adopté
du Budget Primitif 2005.

Le Budget Primitif de l'année 2005

Section de fonctionnement :



équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **5 299 661 € 49** après avoir reporté le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2004 pour un montant de 208 886 € 79.

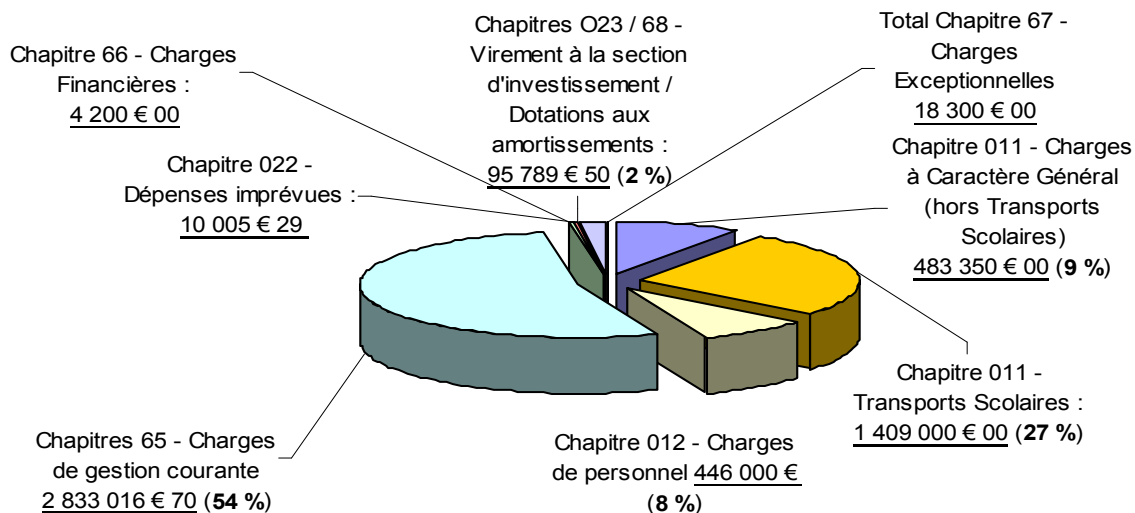
Section d'investissement :



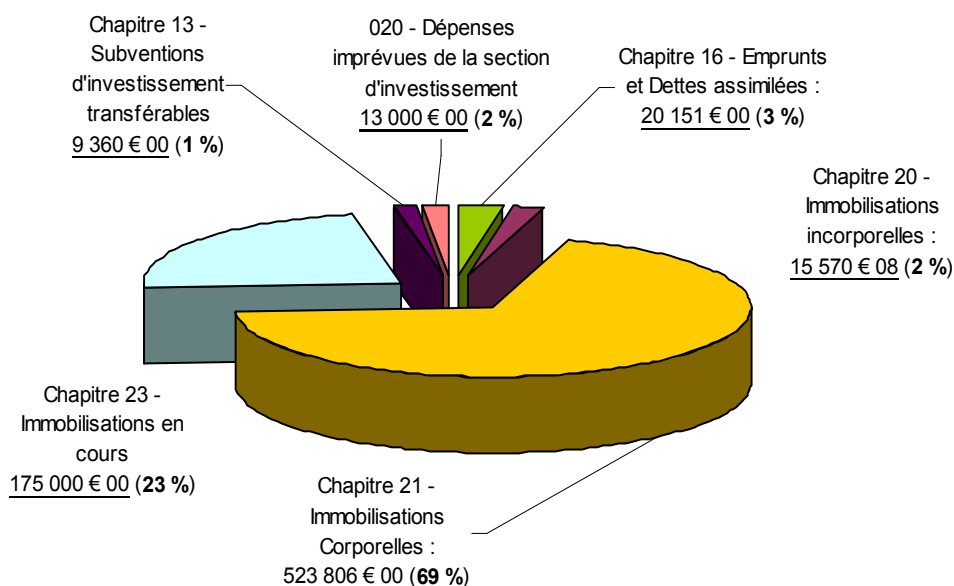
équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **756 887 € 08** après avoir d'une part, reporté le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2004 pour un montant de 141 811 € 58, et avoir d'autre part affecté 100 000 € 00 du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

• Les Dépenses

Section de Fonctionnement: 5 299 661 € 49



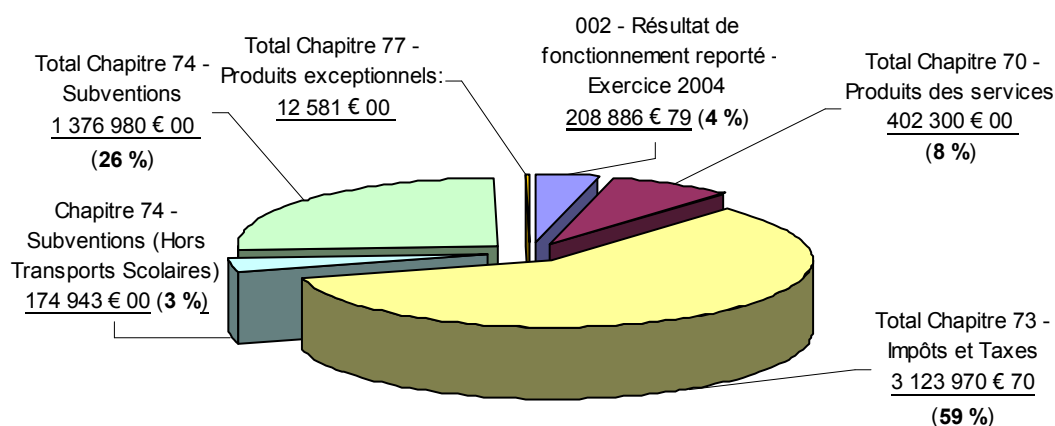
Section d'investissement : 756 887 € 08



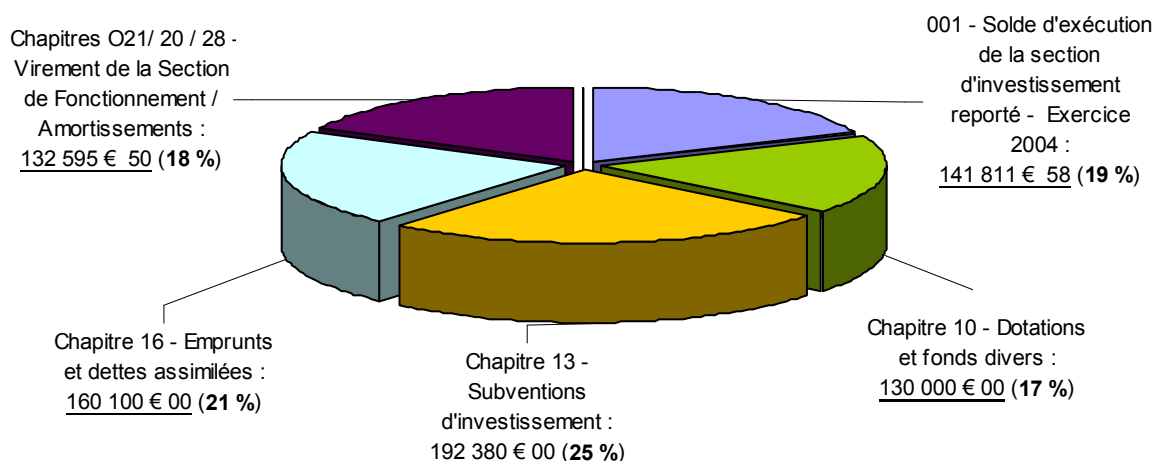
Finances (suite)

▪ Les Recettes

Section de Fonctionnement : 5 299 661 € 49



Section d'investissement



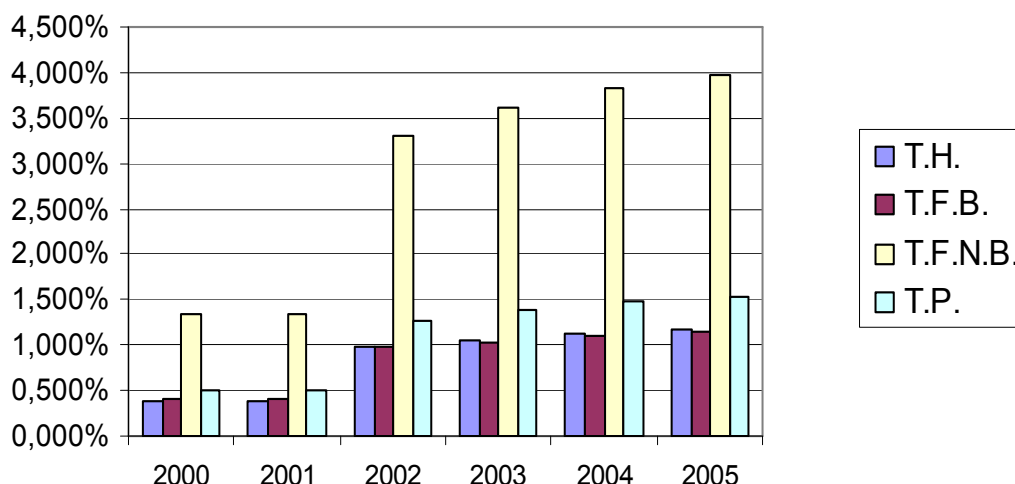
La fiscalité de la Communauté de Communes

▪ Les 4 taxes locales:

La Communauté de Communes qui dispose d'une fiscalité propre a voté au titre de l'exercice 2005 un produit fiscal de 1 550 000 € afin d'équilibrer son budget primitif : ce qui a représenté une progression moyenne de 3,5 % par rapport à l'année (n-1) afin de faire face à la mise en place des nouveaux projets.

Taxes additionnelles	Pour mémoire : Année 2004	Année 2005
Taxe d'Habitation	1,13 %	1,17 %
Taxe Foncière sur Propriété Bâtie	1,10 %	1,14 %
Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie	3,83 %	3,97 %
Taxe Professionnelle	1,49 %	1,54 %

Graphique portant sur l'évolution des 4 taxes locales



• La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Depuis l'année 2003, la Communauté de Communes a compétence pour lever la TEOM auprès de ses contribuables. Le besoin de financement prévisionnel du SITOA qui est appelé auprès de la Communauté de Communes se chiffre à 1 623 970 € 70 au titre de l'année 2005.

Ce besoin de financement est financé d'une part à hauteur de 1 573 970 € 70 par la TEOM et à hauteur de 50 000 € 00 par la fiscalité des 4 taxes locales, conformément à la décision du Conseil Communal du 17 février 2003.



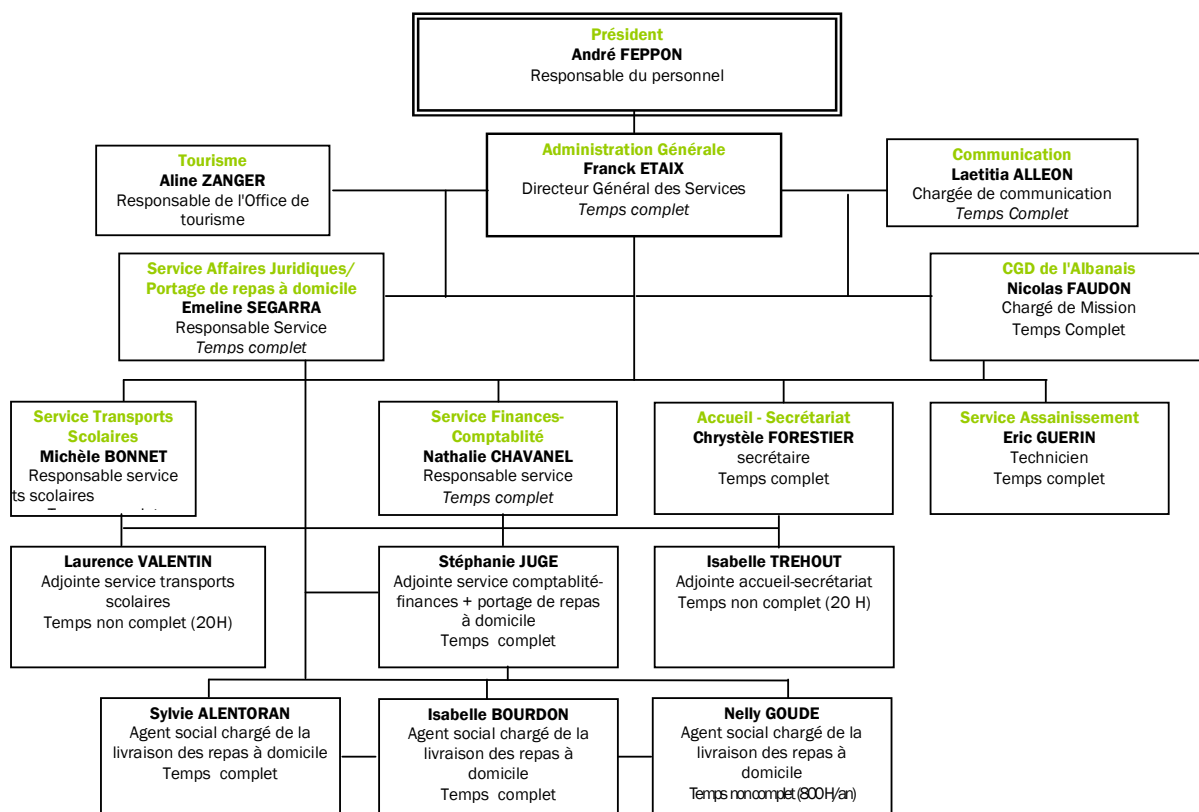
Année	Besoin de Financement	Taux de la TEOM	Variation
2003	1 404 382 € 00	10,10 %	-
2004	1 522 073 € 84	9,91 %	- 1,88 %
2005	1 573 970 € 70	9,80 %	- 1,11 %

11. Structure administrative

Le personnel :

- Les nouveaux agents :
 - 1 poste chargée de Communication avec notamment pour missions la mise en place des actions post-séminaires
 - 1 renouvellement de poste pour le service intercommunal de portage de repas à domicile
- La gestion administrative et financière du SIGAL confiée à la Communauté de Communes du canton de Rumilly et à son personnel

L'organigramme :



II. LES DÉLIBÉRATIONS ET LES RÉUNIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Communautaire

➤ **6 réunions**

➤ **54 délibérations**

Date des conseils	Thèmes	Délibérations
-------------------	--------	---------------

4 octobre 2004	Finances	Exonérations de TEOM pour les entreprises
	Personnel	Modification du régime indemnitaire des personnels
	Personnel	Versement d'une indemnité de stage

13 décembre 2004	Statuts	Adhésion à la Communauté de Communes de la Commune de Marigny Saint Marcel
	Services à la Population	Modification statutaire "soutien ADCR"
	Développement Économique	Partenariat avec l'Office de Tourisme "prolongation de la convention"
	Développement Économique	Partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Annecy et Annecy Initiative pour l'extension de la Plate-forme d'Initiative Locale
	Finances	Décisions modificatives n° 1,2 3
	Finances	Etude sur les modalités techniques, réglementaires et financières d'une prise de compétence sur l'assainissement collectif
	Transports Scolaires	Signalétique des points d'arrêts : attribution du marché
	Personnel	Augmentation du temps de travail d'un agent
	Personnel	Modalité d'exercice du temps partiel
	Divers	EPF 74 : demandes d'adhésions
	Divers	Comité de Foire de Rumilly : demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil Communautaire (suite)

Date des conseils	Thèmes	Délibérations
-------------------	--------	---------------

14 février 2005	Statuts	Modification du Conseil Communautaire suite à l'adhésion de la Commune de Marigny Saint Marcel
	Statuts	Modifications de la composition du Bureau et des Commissions spécialisées
	Statuts	Modifications des délégués de la Communauté de Communes au SIGAL
	Services à la Population	Service Intercommunal de Portage de Repas à Domicile : tarifs pour les bénéficiaires
	Divers	Convention de partenariat avec l'Association d'Aide à Domicile du Canton de Rumilly (ADCR)
	Divers	Office de Tourisme de l'Albanais : renouvellement du classement
	Divers	Office de Tourisme de l'Albanais : avance de subvention 2005
	Finances	Orientations budgétaires 2005

21 mars 2005	Finances	Compte Administratif 2004
	Finances	Vote du Compte de Gestion 2004
	Finances	Affectation du résultat 2004
	Finances	Vote du Budget Primitif 2005
	Finances	Vote des taux d'imposition 2005
	Finances	Ouverture d'une ligne de crédit
	Finances	Durée d'amortissements des immobilisations
	Finances	Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2005
	Finances	Critères d'examen des demandes de subvention

Le Conseil Communautaire (suite)

Date des conseils	Thèmes	Délibérations
21 mars 2005 (suite)	Finances	Subvention exceptionnelle Etoile Sportive de Vallières
	Finances	Subvention exceptionnelle Art'Com 7 pour les journées de l'Habitat 2005
	Finances	Actions de solidarité pour les victimes de l'Asie du Sud-Est
	Finances	Subvention à l'Amicale du Personnel des collectivités Locales du Canton de Rumilly
	Finances	Subvention exceptionnels au Groupement d'Employeurs Ressources 'Alb
	Personnel	Convention de prestation ACFI : nomination d'un ACOMO
2 mai 2005	Transports Scolaires	Tarifs 2005/2006
	Développement économique	Stratégie de développement économique
11 juillet 2005	Développement économique	Elargissement de la convention de partenariat avec le CAE
	Développement économique	Lancement de la procédure de consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre
	Transports Scolaires	Conventions pour la mutualisation avec les communes de Rumilly et Sâles
	Transports Scolaires	Marchés publics 2005
	Transports Scolaires	Avenant aux marchés signés en 2002 et 2003
	Transports Scolaires/ Portage de repas	Régie de recettes : encaissement par prélèvement automatique
	Sports	Sentiers de randonnées : Circuits proposés dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées)
	Personnel	Versement d'une indemnité de stage
	Personnel	Règlement des heures supplémentaires du Technicien Assainissement

Le Bureau

➤ **8 réunions**

L'Exécutif

➤ **13 réunions**

Les Commissions

Commission à la population et communication

➤ **8 réunions**

+ Groupe Communication: **8 réunions**

+ Comité de Pilotage service de portage de repas à domicile : **3 réunions**

+ Conseil de Surveillance et d'orientation de l'ADCR : **1 réunion**

Commission aménagement de l'espace et développement économique

➤ **8 réunions**

+ Conseil de surveillance et d'orientation Office de Tourisme : **3 réunions**

Commission des finances

➤ **3 réunions**

Commission environnement

➤ **2 réunions**

+ Groupe de travail redevance Assainissement: **1 réunion**

Commission transports scolaires

➤ **8 réunions**

Commission logement / culture/ sports

➤ **3 réunions**

+ Comité de Pilotage OPAH: **1 réunion**

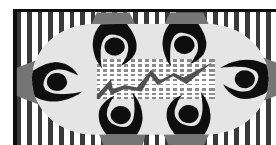
+ Cellule de veille pour l'habitat indigne : **2 réunions**

Commission d'appel d'offres

➤ **3 réunions**

divers:

➤ **3 réunions**



Au total: 78 réunions